



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Remplace la date : 08 mai 2023

Date de révision : 08 mai 2023

Version : 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/DE L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom de l'étiquette du produit Triplephase
Autres moyens d'identification
UPC Code(s) Sans objet
Code du produit 2622-0309, 2623-0300
Synonymes Esteam Triplephase

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Détachant oxydant
Utilisations déconseillées Suivez les instructions de l'étiquette. Non recommandé pour toute utilisation, sauf l'utilisation prévue.

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur
Systèmes de nettoyage Esteam
1-3680, promenade Odyssey
Mississauga (Ont.) L5M 0Y9
Canada

Adresse du fabricant
AramSCO Inc.
4282 Sud 590 Ouest
Salt Lake City, UT 84123
États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-767-6933
Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise États-Unis : 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
International : 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
Téléphone d'urgence Antipoison 1-800-222-1222 (24 heures)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par la norme 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Inhalation	Catégorie 4
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/ irritation des yeux	Catégorie 2
Liquide comburant	Catégorie 3

Éléments de l'étiquette du SGH, y compris les mises en garde

Vue d'ensemble des situations d'

Avertissement

Mentions de danger

Nocif en cas d'inhalation
Provoque une irritation de la peau
Provoque une irritation oculaire grave

**Apparence** liquide clair**État physique** liquide**Odeur** peroxyde**Mises en garde - Prévention**

Évitez de respirer de la poussière/ de la fumée / du gaz / de la brume / des vapeurs / des pulvérisations

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé

Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage

Conseils de mise en garde - Réponse

SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage

Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale

SI SUR LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau

En cas d'irritation de la peau : Obtenez un avis ou une attention médicale

Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser

EN CAS D'INHALATION : Retirer la victime à l'air frais et le garder au repos dans une position confortable pour respirer

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien

Mises en garde - Élimination

Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (HNOC)**Autres renseignements**

- Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie

Dangers généraux

Tenir hors de la portée des enfants

Veuillez consulter la section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'information

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	CAS-Non	Poids %	Secret commercial
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	< 8	*
Diéthylène glycol éther monobutylrique	112-34-5	5 - 10	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour différentes voies d'exposition**Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Ne respirez pas de poussière/ fumée / gaz / brume / vapeurs / pulvérisation. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements.

Contact visuel

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirez toutes les lentilles cornéennes et continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau

Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous les vêtements et chaussures contaminés. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appelez un médecin. Des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires.

Toxique - Inhalation	Passez à l'air frais. Consultez un médecin. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, administrer la respiration artificielle. Utilisez la barrière pour donner la réanimation bouche-à-bouche. Des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Buvez beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Ne pas induire de vomissements. Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Protection des secouristes	Utilisez de l'équipement de protection individuelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Principaux symptômes Aucune information disponible.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

Notes à l'intention du médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié

Utilisation: Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Pulvérisation d'eau. Mousse résistante à l'alcool.

Support d'extinction inapproprié ATTENTION : N'utilisez pas un courant d'eau solide, car il peut disperser et propager le feu.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Gardez le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Risque d'inflammation.

Produits de combustion dangereux Aucune information disponible.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Enlever toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.

Conseils aux intervenants d'urgence Pour la protection personnelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Ne jetez pas dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts sanitaires. Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire.

Méthodes de nettoyage

Couvrir le déversement de liquide avec du sable, de la terre ou d'autres matériaux absorbants incombustibles. Couvrir le déversement de poudre avec une feuille de plastique ou une bâche pour minimiser l'épandage. Ramassez et transférez-les dans des contenants correctement étiquetés. Absorbent vous avec un matériau absorbant inerte. Barrage vers le haut. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils sur la manipulation sécuritaire Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Portez de l'équipement de protection individuelle. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne respirez pas de vapeurs ou ne vaporisez pas de brouillard. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Utiliser uniquement dans une zone munie d'une ventilation par aspiration appropriée. Pour éviter l'inflammation des vapeurs par décharge d'électricité statique, toutes les pièces métalliques de l'équipement doivent être mises à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Prenez les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui pourraient provoquer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Mesures techniques/Conditions de stockage Gardez le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Gardez les contenants bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur.

Matériau d'emballage

Gardez le produit dans l'emballage le produit est initialement vendu dans.

Produits incompatibles

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle**Lignes directrices sur l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	TWA : 1 ppm	TWA : 1 ppm TWA : 1,4 mg/m ³ (libéré) TWA : 1 ppm (libéré) TWA : 1,4 mg/m ³	IDLH : 75 ppm TWA : 1 ppm TWA : 1,4 mg/m ³
Diéthylène glycol éther monobutyle 112-34-5	TWA : 10 ppm de fraction inhalable et vapeur	-	-

NIOSH IDLH : Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

Autres lignes directrices sur l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la Cour d'appel dans l'affaire AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles d'ingénierie appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**Protection des yeux et du visage**

Lunettes de sécurité bien ajustées. Écran facial.

Protection de la peau et du corps

Portez des gants de protection et des vêtements de protection. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air à pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures d'hygiène

Assurer le nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	liquide	Odeur	peroxyde
Apparence	liquide clair	Seuil d'odeur	Aucune information disponible

Couleur	aucun
----------------	-------

Biens immobiliers**Valeurs****Remarques • Méthode**

pH	5.0	
Point de fusion	Aucune information disponible	
Point d'ébullition/plage d'ébullition	> 100 °C / > 212 °F	
Point d'éclair	> 94 °C / > 201 °F	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	17.5	
Densité de vapeur	0.865	
Gravité spécifique	1.040	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	
Température d'auto-alignement	398 °C / 750 °F	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité, dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible	

Autres renseignements

Point d'adoucissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
VALEUR DE DENSITÉ	Aucune information disponible
VALEUR DE LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans le cadre d'un traitement normal

Polymérisation dangereuse

Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matériaux incompatibles

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis

Produits de décomposition dangereux

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Toxique - Inhalation	Peut être nocif s'il est inhalé. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes.
Contact visuel	Risque de dommages graves aux yeux. Évitez tout contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Évitez tout contact avec la peau.
Ingestion	Ne goûtez pas et n'avalez pas. L'ingestion peut causer des maux d'estomac. Peut causer de l'irritation.

Nom chimique	DT1 par voie orale ⁵⁰	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	= 801 mg/kg (RAT)	= 2000 mg/kg (lapin)	= 2 g/m ³ (rat) 4 h
Diéthylène glycol éther monobutylique 112-34-5	= 5660 mg/kg (RAT)	= 2700 mg/kg (lapin)	-
Butoxyéthanol 111-76-2	= 470 mg/kg (RAT)	= 99 mg/kg (lapin)	= 450 ppm (rat) 4 h

Information sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau Aucune information disponible.
Dommages/irritation des yeux Aucune information disponible.
Sensibilisation Aucune information disponible.
Mutagenicité des cellules germinales Aucune information disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	A3	Groupe 3	-	-

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classable quant à la cancérogénicité chez l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - Cancérogène pour animaux

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.
Toxicité pour le développement Aucune information disponible.
STOT - exposition unique Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Toxicité chronique Évitez les expositions répétées.
Effets sur les organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau.
Danger d'aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH

ATEmix (oral) > 5000 mg/kg
ATEmix (par voie cutanée) > 5000 mg/kg

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont les dangers pour le milieu aquatique sont inconnus

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	-	10,0 - 32,0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/LC50 statique 18 - 56: 96 h Lepomis macrochirus mg/LC50 statique 16,4: 96 h Pimephales promelas mg/LC50	18 - 32: 48 h Daphnia magna mg/L CE50 Statique
Diéthylène glycol éther monobutylique 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L CE50	1300 : 96 h Lepomis macrochirus mg/LC50 statique	100: 48 h Daphnia magna mg/L CE50 2850: 24 h Daphnia magna mg/L CE50
Butoxyéthanol 111-76-2	-	1490 : 96 h Lepomis macrochirus mg/LC50 statique 2950 : 96 h Lepomis macrochirus mg/LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L CE50 1698 - 1940: 24 h Daphnia magna mg/L CE50

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination des déchets

L'élimination devrait être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables.

Emballages contaminés

Ne réutilisez pas les contenants vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées avec l'État de Californie en tant que déchets dangereux.

Nom chimique	Statut des déchets dangereux en Californie
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	Toxique Corrosif Inflammable Réactif

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Dot

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Conforme
DSL/NDSL Conforme

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis
LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis**LEP 313**

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Libération soudaine du risque de pression	Non
Danger réactif	Non

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Nom chimique	QR sur les substances dangereuses	QR sur les substances extrêmement dangereuses	QR
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	-	1000 lb	-

Réglementation des États-Unis**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le 1,4-Dioxane, qui est connu de l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, allez à www.P65Warnings.ca.gov.

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	X	X	X

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet de l'EPA

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	1	Instabilité	0	Dangers physiques et chimiques	-
SSR	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	1	Danger physique	0	Protection personnelle	X

Préparé par Aramsco
Santé et sécurité environnementales
Date de révision 08 mai 2023
Note de révision

08 mai 2023 Aucune information disponible

Références FDS d'ingrédients bruts

Clause de non-responsabilité

La (M)SDS a pour but de fournir un bref résumé de nos connaissances et de nos conseils concernant l'utilisation de ce matériel. Les informations contenues ici ont été compilées à partir de sources considérées par Bridgewater LLC comme fiables et sont exactes au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif sur les réglementations mondiales en matière de communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériau doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou le rejet dans l'environnement. Bridgewater LLC n'assume aucune responsabilité pour les blessures au destinataire de tiers, ou pour tout dommage à toute propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique